

## > DIPLOME UNIVERSITAIRE DIALOGUE SOCIAL



✓ Formation continue

### Former les acteurs du dialogue social

En partenariat avec la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités



### Objectifs de la formation

Former les acteurs de l'entreprise au Dialogue Social : son cadre juridique, les tactiques et stratégies de négociation et à la compréhension des enjeux de la relation salariés/employeurs.

### Public

Le DU dialogue social s'inscrit principalement dans la perspective d'un complément de formation pour des personnes en charge dans l'entreprise des relations sociales, côté employeur et salariés.

La formation s'adresse aux praticiens actuels ou futurs du Dialogue Social : chefs d'entreprise, directeurs et responsables des ressources humaines, représentants du personnel et représentants syndicaux.

### Organisation

80 heures de formation à l'Université d'Orléans  
2 jours/mois  
10 à 16 stagiaires par promotion  
2 500 € de frais de formation  
Début de la formation : janvier 2024

### Présentation de la formation

L'Université d'Orléans propose un DU « Dialogue social » pour tous les acteurs du dialogue social (chefs d'entreprise, juristes, DRH et RRH, représentants du personnel et représentants syndicaux). Des enseignements dispensés par des universitaires et des professionnels habitués du dialogue social participent à la formation laissant une large place aux mises en situation.

Le dialogue social prend une nouvelle place dans l'entreprise. Outil traditionnel au service de l'amélioration des conditions de travail et de négociation salariale, il est désormais aussi un levier de la stratégie de l'entreprise au service de sa performance et de la RSE. Il permet d'anticiper et d'accompagner les changements organisationnels et l'évolution des emplois. Il est un instrument au service de la qualité de vie au travail et à la concrétisation d'enjeux sociétaux (non-discrimination, égalité, vie personnelle-vie professionnelle).

Or, le dialogue social ne s'invente pas. Il se co-construit entre acteurs du dialogue social. Il nécessite de la part de tous les acteurs, qu'ils soient chefs d'entreprise, DRH ou représentants du personnel et représentants syndicaux de connaître et comprendre les enjeux du dialogue social, l'environnement économique et juridique dans lequel il se développe. Des qualités d'écoute, d'échanges, de négociation, de respect de l'interlocuteur sont indispensables à la réussite à court et long terme du dialogue social.

## Les objectifs de la formation

- Connaître les intérêts et enjeux du dialogue social
- Comprendre l'environnement organisationnel
- Histoire du dialogue social
- Maîtriser la technique de négociation
- Maîtriser l'encadrement juridique du dialogue social
- Dialoguer avec l'ensemble des acteurs

## Les savoirs transmis

- > Connaissances des acteurs, de l'environnement du dialogue social
- > Le droit applicable au dialogue social (négociation et informations consultations)
- > L'articulation des normes en droit social
- > Les obligations de négocier
- > Les thèmes et les procédés de négociation
- > Les risques juridiques et économiques de l'inobservation du droit du dialogue social
- > Compréhension psycho-comportementale des acteurs de la négociation

## Les savoir-faire techniques

- > Préparer, mener des négociations collectives
- > Préparer et mener une information/consultation
- > Mettre en œuvre et suivre l'exécution des accords collectifs
- > Rédiger des accords collectifs thématiques

## Comment candidater ?

- > **Aucun pré-requis n'est exigé.**  
Une attention sera portée à la cohérence du projet.
- > **Entrée sur dossier.**  
Si nécessaire, tests de positionnement et entretien.
- > **Pour s'inscrire :**  
Dossier de candidature téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.univ-orleans.fr/fr/sefco/du-dialogue-social>

## Maquette de la formation

Enseignements	Volume horaire
<b>Construire un environnement favorable au dialogue social</b>	10
<b>Sécuriser la négociation et l'accord collectif :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les règles de négociation et de conclusion de l'accord d'entreprise</li><li>- L'articulation des accords/loi</li><li>- Organiser la négociation</li><li>- Les principaux thèmes de négociation</li></ul>	20
<b>Connaître les acteurs et dialoguer avec les instances :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place du CSE et de la représentation syndicale</li><li>- Encadrement juridique du dialogue</li><li>- Outils du dialogue</li><li>- Sanctions de l'absence de dialogue</li></ul>	15
<b>Mener et réussir une négociation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Préparer la négociation</li><li>- Négocier et conclure (ou pas)</li><li>- Mettre en œuvre</li><li>- Suivi</li><li>- Simulation de négociation (jeux de rôle)</li><li>- Autres exercices pratiques et immersifs</li><li>- Approche psycho-comportementale</li></ul>	20
<b>Séminaires pratiques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le CSE</li><li>- Les négociations obligatoires</li><li>- Négocier les restructurations</li></ul>	15



## CONTACTS

- > **Odile LEVANNIER-GOUËL**  
Maître de conférences en droit privé  
✉ [odile.levannier-gouel@univ-orleans.fr](mailto:odile.levannier-gouel@univ-orleans.fr)
- > **Marin DE LA ROCHEFOUCAULD**  
Maître de conférences en science de gestion  
✉ [marin.de-la-rochefoucauld@univ-orleans.fr](mailto:marin.de-la-rochefoucauld@univ-orleans.fr)
- > **SEFCO**  
☎ 02 38 41 71 80  
✉ [sefco@univ-orleans.fr](mailto:sefco@univ-orleans.fr)